



FONCTIONS PUBLIQUES ET ASSIMILES

COMMUNIQUE

PARIS LE 17 DECEMBRE 2007

Négociations salariales, des propositions ministérielles inacceptables !

Le 3 décembre dernier, le Ministre de la Fonction publique avait annoncé que le 17 décembre serait la première étape d'une négociation salariale. Il admettait sous la pression des personnels qu'au cours de ces négociations le point d'indice et la reconstruction de la grille indiciaire étaient des éléments de discussion incontournables.

Face à l'impatience des personnels et à leur mobilisation le 20 novembre dernier, le ministre a joué la montre. En effet, alors que les organisations syndicales attendaient des propositions chiffrées, le ministre a proposé une usine à gaz difficilement applicable dans la forme et totalement inacceptable sur le fond.

La proposition du ministre consiste à regarder, cas par cas la situation de chaque fonctionnaire pour constater si celui-ci a perdu ou non du pouvoir d'achat et de garantir individuellement celui-ci. Proposition alléchante ? Non ! Cet examen de la situation de chacun se fera sur les statistiques et sur une base de donnée qui intègre par exemple les promotions de B en A de l'Education nationale et de la Police, ainsi que le glissement Vieillesse (changement d'échelon). Selon ces statistiques, seuls 17 à 24 % des fonctionnaires d'Etat ont perdu du pouvoir d'achat. Elles ne comprennent pas non plus les non-titulaires, les personnels de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale.

Pour l'Union syndicale Solidaires, accepter l'individualisation de la rémunération c'est accepter une remise en cause totale du principe des carrières qui figure dans le statut général de la Fonction publique.

Cette proposition du gouvernement rentre dans la logique de la casse de la politique publique et des suppressions d'emplois. Peu à peu, mais brutalement, le ministre de la Fonction publique tente d'introduire le programme annoncé par Nicolas Sarkozy lors de son discours nantais sur l'avenir de la Fonction publique.

L'union syndicale Solidaires exige du Ministre de la fonction publique de véritables propositions chiffrées autour du point d'indice et de la reconstruction de la grille indiciaire.

Notre Union syndicale ne participera pas à la réunion de concertation prévue pour l'application du rachat des jours RTT et de la monétarisation du Compte épargne temps. Nous n'acceptons pas que le gouvernement ne laisse que ce moyen aux personnels pour pouvoir « améliorer » leur fiche de paye.

Le chemin vers une fonction publique sous autorité du Préfet de région, au rabais, où les personnels seront amenés à travailler plus pour gagner ...moins avec une rémunération individualisée, est entrouvert. Pour l'Union syndicale Solidaires, il s'agit de construire les mobilisations unitaires pour claquer la porte au nez à cette politique.

Union syndicale Solidaires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris
01 58 39 30 11 / fax 01 43 67 62 14
coordfp@solidaires.org <http://www.solidaires.org>